



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Mercredi 28 février 2018
CABLOFIL à MONTBARD**

Présents :

David MONRIGAL, Cablofil

Frédérique ALGRET, Bourgogne Repro
Nicolas BAROZET, Szykiewicz
Olivier BONAFE, Concept Nature
Magali DENOYELLE, Idées Interim
Béatrice DESPLAIN, Szykiewicz
Vincent FARACHE, Equip'Service
Christophe GILLES, Kréastyl'
Marie-France GUYON, MMA
Christelle HAAG, CCI21
Rémy HEYTE, Lycée Eugène Guillaume
Jocelyne JACQUET, Kréaplume, Présidente des Entrepreneurs de l'Auxois
Véronique JOBIC, Hôtel de la Côte-d'Or
Sylvain LACROIX, GRETA 21
Fabienne LEPY, Gaec des 3 communes
F. LE TOUX, ESAT
Jessica MARTINEZ, Idées Interim
Emeline MERCIER, Direct Archives
Mickaël MERCIER, Direct Archives
Sylvie PERRETTE
Laurence PORTE, Maire de Montbard et Conseillère Départementale
Hannah PURSSELL, Hannah Elizabeth Interior Design & Creation
Dominique RAGOT, Le Bien Public
Aurélio RIBEIRO, Adjoint au Maire de Montbard
Arnaud ROCA, Roca Paysage
Guy ROUSSELET, Valinox Nucléaire
Karine RUDELLE, Manpower
Elise SELFSTICK, Pôle Emploi
Arnaud SIMON, Espace Menuiserie
Sophie TERRIOT, Lycée Eugène Guillaume

Excusés :

Joël BOURGEOT, Sous-Préfet de Montbard
Martine EAP-DUPIN, Conseillère Départementale
Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice
Patrick MOLINOZ, Président COPAS
François PATRIAT, Sénateur
François SAUVADET, Président du Conseil Départemental

Cyrille BELIN, Succedia
Robert BENOIT, Benoit Systemes
Jean-Christophe CHASSAIGNE, SMST
Stéphane CHROBOT, Vallourec Umbilicals
Richard COLARDELLE, Pôle Emploi
Clotilde de PAS, FCI de PAS
Stéphanie FONTES, Provéa
Fabrice FOUCHER, Hostellerie d'Aussois
Franck GAILLOT, Enseignes et Lumières
Jean-François GRIMPRET, GAN
Jean-Luc ORMANCEY, scierie Ormancey
David PARISSSE, Métal Déployé
Claudine PERROT, CCI21
Agnès THEVENIN, Adecco

La Présidente remercie David MONRIGAL d'accueillir les Entrepreneurs de l'Auxois chez « CABLOFIL » pour la première plénière de l'année 2018.

Elle remercie la présence de Mme Laurence PORTE Conseillère départementale et Maire de Montbard et de M. Aurélio RIBEIRO, adjoint à l'économie à la mairie de Montbard

Elle présente les excuses de Mesdames de PAS - FCI de PAS, EAP-DUPIN - Conseillère départementale, FONTES – Provéa, LOISIER – Sénatrice, PERROT - CCI21, THEVENIN – Adecco et de Messieurs BELIN – Succedia, BENOIT - Benoit Systemes, BOURGEOT - Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard, CHASSAIGNE – SMST, CHROBOT - Vallourec Umbilicals, FOUCHER, Hostellerie d'Aussois, GAILLOT - Enseignes et Lumières, GRIMPRET – Gan, MOLINOZ - Président de la COPAS, PARISSSE - Métal Déployé, PATRIAT – Sénateur, SAUVADET - Président du Conseil Départemental

INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB

La Présidente annonce le prochain rendez-vous du Club :

- la prochaine réunion plénière des Entrepreneurs de l'Auxois aura lieu le jeudi 15 mars à 17h30 chez Mc DONALD'S à Pouilly-en-Auxois.

Cette plénière revêtira le format d'un « café philo » autour de 2 thématiques : l'approvisionnement auprès des producteurs locaux/filières courtes et le recrutement.

De nombreuses entreprises adhérentes au Club ayant déjà accueilli une, voire plusieurs plénières, le Conseil d'Administration a décidé d'organiser des plénières dans des entreprises non adhérentes, sans obliger ces dernières d'adhérer systématiquement au Club.

Par ailleurs, le Club étant fréquemment sollicité par les collectivités et les associations locales pour la diffusion de leurs manifestations, le Conseil d'Administration a décidé de reconduire le principe de fonctionnement qui l'a toujours guidé, à savoir qu'il n'autorise aucune diffusion d'information émanant d'une entité non adhérente.

Concernant les actualités du Club, la Présidente précise que :

► La campagne de renouvellement des adhésions 2018 est en cours

L'appel à cotisation pour le renouvellement des adhésions 2018 a été adressé le 31 janvier et le montant de la cotisation reste inchangé à 85 €.

► Le club a participé le 15 décembre à la table ronde de la Délégation aux Entreprises sénatoriale au lycée Eugène Guillaume

La Présidente était présente à la table ronde et à cette occasion elle a présenté le Club et des actions de la commission « Ecole/entreprise ».

La vidéo restituant l'accueil de la Délégation sénatoriale aux entreprises est à consulter sur le site internet.

► Le Club a organisé sa cérémonie de vœux le 24 janvier à l'Hostellerie d'Aussois

Une vingtaine d'adhérents étaient présents et la Présidente remercie M. Fouché et son équipe pour la qualité de son accueil. Elle indique d'ores et déjà que cette manifestation sera réitérée l'année prochaine.

► Concernant le Très Haut Débit :

Début janvier, la Préfète de Côte-d'Or a répondu au courrier d'alerte commun avec le club du Châtillonnais de fin novembre sur la situation de désert numérique de la Haute Côte-d'Or et du besoin urgent d'un déploiement du THD. Elle a confirmé qu'elle a bien transmis le courrier à M. Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat au Numérique qui « a fait savoir que l'accès au très haut débit dans les territoires est une des priorités du gouvernement, tant sur les financements du projet dans le département, que dans le suivi de ces déploiements ».

Comme annoncé dans le dernier ESSENTIEL, la Présidente rappelle que le Conseil Départemental, en charge du déploiement du THD en Côte-d'Or, a mis en ligne les dates des travaux par commune. Toutes les informations sont disponibles sur le site : thd.cotedor.fr.

Par ailleurs, les dirigeants peuvent bénéficier d'une information personnalisée relative à l'analyse et l'évaluation de leurs besoins propres en contactant Monsieur Marco BERTI au Conseil Départemental.

► Concernant les Zones de Revitalisation Rurale

Le Club avait adressé le 17 octobre un courrier à la Préfète de Côte-d'Or pour déplorer l'exclusion de plusieurs Communautés de Communes de l'Auxois - Morvan du périmètre des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et avait demandé une révision de ce périmètre, afin de maintenir les mêmes avantages fiscaux pour les créations d'entreprises dans tous les territoires et ne pas créer de concurrence déloyale entre les secteurs géographiques.

Le Sénat a adopté le 28 novembre dernier des mesures instaurant une période transitoire de 3 ans qui s'étend jusqu'à fin juin 2020 pour permettre aux communes sorties du dispositif des ZRR au 1er juillet 2017 de se préparer au changement et de sortir du dispositif à terme.

► L'association « Metal Valley » vient de changer de Président : Jackye COUDERC, directeur de Valinox Nucléaire, succède à Jean-Christophe CHASSAIGNE, directeur général de SMST.

Les Entrepreneurs de l'Auxois réfléchissent actuellement à des projets qui pourraient rapprocher le Club de la Métal Valley à travers une action locale concrète à réaliser conjointement

Concernant les Commissions du Club, la Présidente indique que le Club fonctionne à travers des commissions thématiques opérationnelles dont le but est de monter des projets et porter des actions. Les commissions sont pilotées par les administrateurs et les adhérents participent à une ou plusieurs commissions sur le principe du volontariat et en fonction de leurs centres d'intérêt.

La Commission Communication :

Elle est pilotée par Christophe GILLES, et les participantes sont Jocelyne JACQUET, Véronique JOBIC, et Sylvie PERRETTE

Les actions de la commission concernent la réalisation et l'actualisation des outils de communication du Club, à savoir : le site internet, la newsletter mensuelle : L'ESSENTIEL, le book de compilation des ESSENTIEL, les cartes d'identité des adhérents, le book de compilation des cartes d'identité.

Les projets 2018 de la commission « Communication » concernent : la création d'une nouvelle charte graphique du Club, la déclinaison de la nouvelle identité visuelle sur le site internet, la création d'un nouveau logo

La Commission Ecole-Entreprise :

Elle est pilotée par Rémy HEYTE et les participants sont Jocelyne JACQUET, Véronique JOBIC, Sylvie PERRETTE, Christophe GILLES et Mickaël MERCIER

Les actions de la commission ont pour objectifs de créer des synergies entre les entreprises locales et le monde de l'éducation et de la formation.

- La 1ère réunion de la commission école/entreprise de 2018 aura lieu le 7 mars avec la participation de M DUCERF, Inspecteur de l'éducation nationale en charge du « Parcours Avenir », afin de construire des actions complémentaires au module « Dessine-moi un stylo » qui rentrent dans les objectifs des établissements (ex : connaissance du tissu économique local, l'histoire du bassin d'emploi...).

- La prochaine présentation du module « Dessine-moi un stylo » aura lieu le jeudi 29 mars au lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois pour une classe de 2^{nde}. Elle sera assurée par Emilie Gauthier de la CCI 21 en présence d'administrateurs qui se formeront à cette occasion.

- Organisation à Montbard d'un job dating industrie par la Mission Locale, Pôle emploi et le lycée Eugène Guillaume le 24 mai 2018. Les clubs de l'Auxois et du Châtillonnais seront sollicités pour relayer l'information auprès de leurs adhérents, notamment dans le cadre du recensement des offres d'emploi. Stéphanie Hudeley, de la CCI 21, se chargera de « former » les dirigeants qui recrutent au format du « job dating »

Commission « Cellule d'entraide et de solidarité »

Elle est pilotée par Mickaël MERCIER

Les actions : contacts avec les communes (2 réponses à ce jour : Vitteaux et Venarey-Les Laumes) et recensement de sites ressources pour les sinistrés numérique

Projets 2018 de la commission « Cellule d'entraide et de solidarité » : Poursuivre l'alimentation de la base, continuer à contacter d'autres administrations, poursuivre le recensement des dispositifs permettant d'aider un entrepreneur et les rassembler dans un guide.

Concernant les commissions « Mutualisation » et « Ressources Humaines » :

Les administrateurs réfléchissent actuellement à leur devenir et prendront leurs décisions lors du prochain Conseil d'Administration du 9 mars.

PROPOSITION D'UNE ACTION OPERATIONNELLE :

Cyril BELIN, consultant en coaching d'entreprises, et adhérent au club depuis plusieurs années propose d'accompagner la dynamique de progrès des adhérents qui le souhaitent au travers d'un coaching de groupe qui prendrait la forme d'un atelier périodique - tous les 3 ou 4 mois. L'objectif serait pour chacun de peaufiner sa stratégie et de construire le plan d'action qui lui permettra de la déployer concrètement. Étant donné sa portée locale, Cyril BELIN est volontaire pour animer ce type d'ateliers bénévolement.

Il faut atteindre un minimum de 5 participants pour engager l'action à partir de mi-mai.

Un mail sera très prochainement adressé pour présenter plus en détail l'action, avant une réunion dédiée qui aura lieu fin avril.

PARTICIPATION DU CLUB A LA PROMOTION DE LA GTEC HAUTE COTE-D'OR

Dans le cadre de la GTEC Haute Côte-d'Or qu'elle anime, la CCI organise prochainement 1 atelier Ressources Humaines et 1 formation dans ses locaux à Montbard.

► L'atelier Ressources Humaines est gratuit :

« **Le grand quiz du Droit du travail** » : **mercredi 14 mars de 10h30 à 12h** animé par Mme Nadine FORZINETTI, consultante-expert en RH, sous la forme d'un quizz interactif de 30 questions / réponses qui vous permettront d'évaluer vos connaissances en droit du travail, à la suite des changements de la fin d'année dernière. Inscription obligatoire auprès de Stéphanie

► 1 formation : « Quel management pour demain ? » : vendredi 16 mars 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Cette formation s'adresse aux dirigeants et/ou managers et leur permettra de :

- Prendre conscience de l'évolution des entreprises et des générations actuelles
- Identifier les différentes missions du manager de demain avec ses grandes transitions
- Construire la vision de l'entreprise de demain

Le tarif pour cette journée de formation est de **350 euros net de taxes par personne** avec une prise en charge possible par l'OPCA.

PRESENTATION DES CARTES D'IDENTITE DE DEUX ADHERENTS

(cartes d'identité en annexe)

Marie-France GUYON, collaboratrice spécialisée en entreprise à l'agence « MMA » de Montbard : l'agence, fondée il y a plus de 20 ans, privilégie l'approche globales des besoins d'assurance de l'entreprise et inscrit sa démarche dans une relation durable avec ses clients fondée sur l'objectif permanent du conseil, de la confiance et de la réactivité. L'agence « MMA » intervient dans de nombreux domaines : santé/prévoyance/retraite, transport et flotte, construction, professionnels de l'automobile, responsabilité civile, dommage aux biens, secteurs agricole et viticole

Olivier BONAFE, dirigeant de la SARL « Concept Nature » qu'il a créée à Athie en janvier 2014, agrège de multiples compétences : créateur de jardins sur mesure pour particuliers et collectivités à la ville comme à la campagne également dans des lieux de prestige (châteaux et domaines), concepteur de paysage et de biodiversité pour les entreprises et établissements publics sur la base de plans d'aménagement détaillés, fournisseur de végétaux et accessoires. Il assure également l'entretien des espaces verts et a reçu l'agrément ministériel permettant à ses clients de bénéficier de 50% de réduction d'impôts. Son entreprise de taille humaine (3 à 5 salariés en saison) intervient dans un rayon d'action entre Auxerre et Dijon, et en Champagne. Olivier Bonafé assure également des formations auprès des agents et techniciens territoriaux en espaces verts.

PRESENTATION de CABLOFIL, par David MONRIGAL, Directeur

C'est en 1995 que la société CABLOFIL® a été créée, et en 2005, le groupe Legrand® a racheté CABLOFIL®. Depuis 2013 les activités de commercialisation du chemin de câbles de KRIEG & ZIVY et CABLOFIL® ont été regroupées en une seule entité commerciale pour le marché français baptisée LEGRAND CABLE MANAGEMENT®

La société CABLOFIL® appartient au groupe Legrand®, 100% français. Celui-ci emploie 36 000 salariés dans le monde et développe 90 familles de produits.

Le site de Montbard est composé de deux entités juridiques distinctes : CABLOFIL® (Legrand France Montbard) qui regroupe des services administratifs, une fonction logistique et une unité de production de chemins de câbles et qui emploie 77 salariés, et LEGRAND CABLE MANAGEMENT® : l'entité commerciale française, composée d'un effectif de 20 personnes.

L'intégralité de la production réalisée par CABLOFIL® est vendue à LEGRAND CABLE MANAGEMENT® qui se charge de commercialiser les produits auprès des installateurs et électriciens en direct ou via la distribution spécialisée.

Les activités de CABLOFIL® sont de 3 natures :

- Le centre de soudage : production annuelle de 8 000 km de chemin de câbles métalliques, nécessitant 9 000 tonnes d'acier par an, pour 450 références de produits et qui emploie 39 personnes travaillant en 3 x 8
- Le service center : il s'agit d'une production à la demande (soudage par point) et en très petite série, dans des délais très courts (24h), pour 1 703 références, et qui emploie 2 personnes
- Le service de logistique interne : préparation et envoi des commandes qui emploie 5 personnes

Spécialiste des solutions de transport de l'énergie pour les infrastructures et les bâtiments professionnels, Legrand Cable Management® avec ses gammes de chemin de câbles fil (Cablofil®) ou tôle (P31 et P31HD) fait bénéficier ses clients d'une offre globale enrichie pour tous leurs projets de chantiers :

- Solutions de transport de l'énergie avec une offre de chemins de câbles tous matériaux : métallique fil et tôle, Inox, PVC et composite.
- Solutions et services pour accompagner les entreprises au quotidien : stock de proximité, chiffrages, notes de calcul, livraison, configurateur 3D, et une équipe dédiée pour vos projets d'envergure.

Les domaines d'application des produits CABLOFIL® sont nombreux et divers : l'alimentaire, l'énergie, le secteur pétrolier, le secteur maritime, les hôpitaux, les bâtiments ouverts au public (cinémas, banques, campus, lycées, musées, ...), les bâtiments commerciaux, les installations sportives, l'habitat, les transports (métro, tunnels, ...), les parkings.

La concurrence globalement européenne est bien réelle, et l'activité est très soumise au cours de l'acier. Il y a 4 ans, les prix d'achat ont augmenté de 30%, impactant directement notre activité. Actuellement, le marché mondial du chemin de câbles reste stable tandis que la reprise semble orienter positivement le marché national.

La soirée se conclut par des échanges autour du verre de l'amitié.